

LES PRINCIPALES DELIBERATIONS

les deliberacions màgers

Conseil municipal du 27 mars 2009

- Fixation des tarifs de l'assainissement collectif pour 2009. Le prix de l'abonnement est maintenu à 56€ par usager et la consommation de l'eau est fixée à 0,72€ le m³.
- Signature d'une convention avec la Communauté de Communes du canton d'Aurignac, pour la période du 2 au 30 juin 2009, afin que les élèves de l'école primaire s'initient aux techniques de la natation.

Conseil municipal du 30 avril 2009

- Acquisition d'une parcelle classée terrain agricole, en vue de l'agrandissement de la zone d'activité de Cantalauze. La parcelle sera classée en terrain constructible lors de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
- Vente d'une parcelle dans la zone d'activité de Cantalauze, à la société STEEL, en vue de son extension.
- Acceptation d'un don de deux objets en faïence, du XIX^{ème} siècle, qui seront mis à la disposition du centre d'interprétation du patrimoine – Angonia pour y être exposés.

Conseil municipal du 29 mai 2009

- Demande de subvention au Conseil Général de la Haute-Garonne, dans le cadre de travaux d'aménagement devant le groupe scolaire afin d'assurer la sécurité des enfants, enseignants ... Montant global des travaux : 19.971,00 € HT.
- Signature d'une convention avec « Les Promenade(s) en Haute-Garonne » pour la représentation de « Women 68, même pas mort », du 3 mai 2009 et trois représentations « Desoris Causa », des 7 et 8 novembre 2009.
- Reconduction des tarifs des services municipaux périscolaires à compter de la rentrée scolaire 2009-2010, et notamment modulation horaire des tarifs CLAE.

Conseil municipal du 6 mars 2009

- Demandes de subventions pour l'étude d'une Opération de Modernisation des Pôles Commerciaux et de l'Artisanat dont la finalité est double : revitaliser le centre ville et redynamiser le commerce et l'artisanat de proximité. L'étude préalable aura lieu de juin à novembre 2009 afin d'élaborer le futur plan d'actions. Montant de l'étude 38.000€ HT (subventions : 19.000€ de l'Etat et 11.400€ de la Région), la part restante de la Commune est de 7.600€. Ce projet, largement financé par l'Etat et les Collectivités territoriales, se déroulera de 2009 à 2011.
- A des fins de modifications et de révisions simplifiées du PLU, il est confié au bureau d'études SESAER, un marché de 9 mois, d'un montant de 11.300€ HT.

Conseil municipal du 26 juin 2009

- Lancement du concours de maîtrise d'œuvre restreint en vue de choisir un projet et son auteur, dans le cadre de la requalification du tour de ville (voir page 5 rubrique cadre de vie).
- Prise en charge du séjour à Dorres (vacances de Pâques) des enfants du CLSH qui ont participé à la sortie de cinq jours « Activités de plein air – Multi activités » en partenariat avec le CLSH de Cazères.
- En vue de la construction de la nouvelle station d'épuration, il est confié à la société ADSF un marché de 10 mois pour la construction de la station, d'un montant de 1.595.495,00 € HT et à la société SADE, la réalisation des canalisations, pour un montant de 147.487,25 € HT.
- Demande de subvention au Conseil Général de la Haute-Garonne pour l'acquisition et l'équipement d'un véhicule de transport Renault. Montant global de l'opération 36.115,27 € HT.

Conseil municipal du 24 juillet 2009

- Demande de subvention au Conseil Général de la Haute-Garonne pour le fonctionnement du RASED (Réseau d'Aides Spécialisés aux Enfants en Difficultés).
- Mise en place de la participation forfaitaire pour la non réalisation de places de stationnement, car certains projets de construction, d'extension ou de changement de destination doivent satisfaire aux obligations imposées par le PLU en son article 12 : réalisation de places de stationnement dans l'environnement immédiat du terrain. Le paiement de la participation ne peut intervenir que si la réalisation de ces places ne peut être mise en œuvre.
- Création de 2 emplois soumis à l'obtention d'un concours : félicitations aux lauréates.
- Terrain d'Honneur du Stade Municipal : rénovation de l'éclairage, acquisition de filets
- **Programme d'investissement routier pour 2010 :**

Mise en sécurité du quartier « La Rivière », lever topographique en vue de l'aménagement de l'ensemble du tour de ville (remparts, promenade, chaussée), aménagement de la rue du Pagès et de la rue Saint-Roch, réalisation du giratoire au carrefour de la RD 10 et de la rue de la Faïencerie, création d'un plateau au carrefour de la RD 10 et de la rue du Matet et divers aménagements.